La coopération décentralisée internationale mise en valeur à Marrakech

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-01-2011 22:38:09

La coopération décentralisée internationale, en tant que levier incontournable de développement local, a été examinée mercredi à Marrakech dans le cadre des travaux du Forum des Collectivités Locales sur la Coopération et le partenariat.

Les conférenciers ont fait remarquer à ce sujet que la coopération décentralisée internationale constitue pour les collectivités locales marocaines une autre manière de concevoir les relations internationales, de servir la paix et surtout de défendre les intérêts qui sont communs à l'ensemble des pouvoirs locaux de n'importe quelle région qu'elle soit.

Ils se sont aussi attardés sur la définition de ce concept, qui ont-ils précisé, doit être entendu comme étant l'ensemble des relations qu'entretiennent les collectivités locales du Maroc avec les collectivités territoriales étrangères et ou des organisations non gouvernementales des pouvoirs locaux.

Les intervenants ont tenu à rappeler qu'en 2002, la loi 78.00 portant charte communale et la loi 79.00 relative à l'organisation des collectivités locales du Maroc ont toutes deux consacré le droit à la coopération décentralisée internationale.

Les participants ont soutenu qu'actuellement la coopération décentralisée internationale des collectivités locales du Maroc est riche et diversifiée par ses thématiques, les acteurs qu'elle mobilise ainsi que dans sa géographie.

Plus de 400 collectivités locales sont aujourd'hui engagées dans des relations bilatérales de jumelage et de coopération décentralisée avec des collectivités territoriales d'Afrique, d'Asie d'Amérique, ont-ils noté, relevant que celles-ci entretiennent des relations multilatérales à travers notamment leur adhésion aux principales ONG internationales et l'intérêt que ces entités locales portent aux diverses thématiques d'actualité dans ce domaine.

L'intérêt grandissant porté par le Maroc à ce genre de coopération lui a permis de gagner une grande confiance à l'échelle internationale, une confiance qui s'est traduite par le choix de Rabat pour abriter le siège de l'Organisation des Cités et Gouvernements Unis d'Afrique, ont-il ajouté, rappelant à cet égard que le Royaume a eu le grand mérite d'abriter et d'organiser des manifestations d'envergure, tels que le 5ème Sommet " Africités " à Marrakech en 2009, et le 3ème forum des villes américaines et arabes à Casablanca en 2010 entre autres.

Organisée par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) en partenariat avec l'Agence Canadienne pour la Coopération Internationale et l'UE, cette manifestation de deux jours se veut une plateforme pour les élus locaux de prendre connaissance et de s'ouvrir sur des expériences réussies en matière de coopération et de partenariat, ou encore de promotion de l'intercommunalité notamment en milieu rural.

Au menu de ce conclave, dont les travaux se sont ouverts mardi, figurent des séances plénières ainsi que des ateliers traitant de "la problématique du financement de l'intercommunalité et de la coopération décentralisée", "la coopération décentralisée internationale" et du "rôle des associations de communes dans la promotion de la coopération et du partenariat".

MAPF